

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

(PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION
OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE)

Aux personnes intéressées

Projet de résolution portant sur un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), afin de permettre l'agrandissement du bâtiment par l'ajout de 2 étages au-dessus du commerce existant, pour y aménager 8 logements, pour la propriété sise au 324, avenue de la Cathédrale, sur le lot 2 486 524 du cadastre du Québec.

1. Objet et assemblée publique de consultation

Lors de la séance ordinaire du 8 septembre 2025, le conseil municipal de la Ville de Rimouski a adopté un Projet de résolution portant sur un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), afin de permettre l'agrandissement d'un bâtiment par l'ajout de 2 étages au-dessus du commerce existant, pour y aménager 8 logements, pour la propriété sise au 324, avenue de la Cathédrale, sur le lot 2 486 524 du cadastre du Québec.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **lundi 22 septembre 2025**, à compter de **19 h**, en la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 205, avenue de la Cathédrale, Rimouski. L'objet de cette assemblée est de présenter le projet de résolution et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

2. Consultation écrite

Une consultation écrite se tiendra également du **mercredi 10 septembre 2025 au mardi 23 septembre 2025, à 12 h**. Tout intéressé peut participer à cette consultation en cliquant sur le [lien suivant](#).

3. Description du territoire visée

Le territoire visé par le projet de résolution est situé dans le district Saint-Robert, entre les rues Saint-Laurent Ouest et Saint-Laurent Est, la rue Hupé, la 4^e rue Ouest, la rue Émile-Nelligan et la rue Pierre-Saïndon.

Un croquis indiquant l'emplacement de la zone concernée et des zones contiguës est joint à la fin du présent avis.

4. Approbation référendaire

Le projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

5. Consultation du projet de résolution

Le projet de résolution et le croquis peuvent être consultés de la façon suivante :

- a) en se présentant en personne, au bureau du greffier, à l'hôtel de ville, au 205 avenue de la Cathédrale, Rimouski, durant les heures habituelles de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h 15 à 11 h 45 et de 13 h à 16 h et le vendredi de 8 h 15 à 11 h 45;
- b) en faisant la demande :
 - par téléphone au **418 724-3125**;
 - par écrit à l'adresse greffe@rimouski.ca.

- c) en consultant le procès-verbal de la séance du 8 septembre 2025, sur le site Web de la Ville, à l'adresse : <https://rimouski.ca/ville/democratie/proces-verbaux>

Rimouski, le 10 septembre 2025

(S) Julien Rochefort-Girard, avocat
Greffier

**Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) -
Aménagement de logements – Vélo Plein-air Rimouski inc. – 324, avenue de la Cathédrale**

Lot concerné: 2 486 524 du cadastre du Québec

Zone C-130

District Saint-Robert

Type de Zonage

A: Agricole
AN: Aire naturelle
C: Commercial
F: Forestier
H: Habitation
I: Industriel
P: Communautaire et
utilité publique
R: Récréatif

